

Rapport annuel
La liberté d'expression – Université Laurentienne
Le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020

Section A : Politique institutionnelle

Vous pouvez ajouter en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement, si vous croyez que cela est pertinent.

Votre établissement a-t-il modifié sa politique (ou le cadre de sa politique) en matière de liberté d'expression depuis la publication de son rapport de 2019? Dans l'affirmative, veuillez expliquer la raison de la modification et fournir le lien vers la page où ce changement est annoncé sur le site Web de votre établissement.

La politique de l'Université Laurentienne en matière de liberté de parole (liberté d'expression) a été le sujet de discussion des membres du Groupe de travail sur la liberté de parole (liberté d'expression) et de l'équipe exécutive de l'Université. Aucun changement n'a été recommandé.

Où les membres de la communauté institutionnelle (ou les invités) sont-ils dirigés lorsqu'il y a une question ou une plainte liée à la liberté d'expression au sujet d'un événement sur le campus? Veuillez fournir les coordonnées de la personne-ressource.

Toutes les questions ou plaintes relatives à la politique de l'université en matière de liberté de parole (liberté d'expression) sont adressées au président du Groupe de travail sur la liberté de parole (liberté d'expression) de l'université, Monsieur Yves Pelletier (ypelletier@laurentienne.ca).

Quelle est la politique de votre établissement sur la tenue d'événements lorsqu'il y a des préoccupations en matière de sécurité? À votre connaissance, y a-t-il eu des cas où un événement non scolaire n'a pas eu lieu en raison de préoccupations relatives à la sécurité ou des coûts connexes?

L'université soutient la liberté d'expression (liberté de parole) sur son campus. Le processus de réservation des salles de l'Université vise à déterminer le niveau de sécurité qui peut être nécessaire pour assurer la sécurité de tous les participants et les intervenants. À notre connaissance, aucun événement n'a été annulé pour des raisons de sécurité ou de coûts connexes.

Section B : Plaintes

Vous pouvez ajouter en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement, si vous croyez que cela est pertinent.

Entre **le 1^{er} août 2019** et **le 31 juillet 2020**, un membre de la communauté institutionnelle (ou des invités) a-t-il déposé une plainte officielle au sujet de la liberté d'expression sur le campus? Dans l'affirmative, veuillez fournir une description.

Il n'y a eu aucune plainte concernant la liberté d'expression (liberté de parole) à l'Université Laurentienne pendant cette période.

S'il y a eu une plainte officielle (ou plus d'une plainte) :

Quels étaient les enjeux à l'étude? Veuillez indiquer tout point litigieux (p. ex., coûts liés à la sécurité, sécurité générale, syndicats étudiants ou groupes étudiants, besoins opérationnels, etc.).

S/O

Comment votre établissement a-t-il géré les plaintes relatives à la liberté d'expression? La plainte a-t-elle été traitée selon les procédures établies dans la politique? Comment les problèmes ont-ils été résolus?

S/O

Section C : Données sommaires

Veillez fournir les données sommaires suivantes pour les plaintes officielles liées à la liberté d'expression reçues par votre établissement :

Nombre de plaintes officielles reçues en vertu de la politique sur la liberté d'expression, au sujet des événements scolaires et non scolaires.	0
Nombre de plaintes officielles examinées qui ont été rejetées.	S/O
Nombre de plaintes officielles à la suite desquelles votre établissement a déterminé que la politique sur la liberté d'expression n'avait pas été suivie de façon appropriée.	S/O
Nombre de plaintes officielles en vertu de la politique sur la liberté d'expression qui ont incité votre établissement à prendre des mesures disciplinaires ou d'autres mesures institutionnelles.	S/O
À votre connaissance, les plaintes relatives à la liberté d'expression ont-elles été transférées à l'ombudsman de l'Ontario?	S/O

Au meilleur de vos capacités, veuillez fournir une estimation du nombre d'**événements non scolaires** tenus à votre établissement entre le **1^{er} août 2019** et le **31 juillet 2020**. Par opposition à des événements habituels, organisés dans le cadre d'un programme ou d'un cours, les événements non scolaires comprennent notamment ce qui suit : présentations de conférenciers d'honneur, événements sportifs, rassemblements et conférences.

Notre équipe des Services de conférence et d'événements confirme que 2 401 événements non scolaires ont eu lieu sur notre campus entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020.

Commentaires de l'établissement (s'il y a lieu).